

REGLEMENT GRAPHIQUE

CHOLET
PLAN 3 / 8



Prescrit le 18 septembre 2017
Adopté le 19 mai 2025
Approuvé le 16 février 2026

Annexé à la délibération,
Monsieur le Président

atelierurbanova
urbanisme et architecture

Légende

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Bât dur
- Bât léger
- ATTITRE INFORMATIF
- Plan d'eau
- Zone humide - Enjeu Faible
- PRESRIPTIONS
- Arbre à protéger
- Patrimoine bâti à protéger
- Bâtiment susceptible de changer de destination en zone A ou N
- Linéaire commercial
- Haie protégée - Enjeu Fort
- Haie protégée - Enjeu Modéré
- Boisement protégé
- Espace boisé classé à protéger ou conserver
- Carrière
- Centralité Commerciale
- Zone Périphérique Commerciale
- Emplacement réservé
- OAP sectorielle "Densification urbaine"
- OAP sectorielle "Extension urbaine"
- Zone de protection des cours d'eau
- Zone humide - Enjeu Moyen
- Zone humide - Enjeu Fort

Zonage

- 1AUH
- 1AUH
- 1AUHZ
- 1AUH
- 1AUHZ
- 2AUH
- 2AUH
- 2AUHZ
- 2AUH
- A
- AE
- Agv
- AL
- Ap
- Ar
- AT
- Av
- AY
- N
- Nd
- Nhb
- Nhy
- UA
- UB
- UE
- UEg
- UY
- UYc
- UYt
- UYz

Echelle 1:5000

0 250 500 m

Fonds de plan : cadastre Etalab 09/2025

Emplacements réservés			
Commune (N°)	Libellé	Bénéficiaire	Surface (m²)
CHOLET	12 Chemin pèlerin - circuit 5	Commune	12497
CHOLET	121 Création d'une forêt domaniale	Commune	24033
CHOLET	15 Création d'un réservoir d'eau potable	Agglomération	1390

